

# COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

## SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 28 septembre à dix-huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 15/09/2023  
Nombre de membres en exercice : 46  
Nombre de membres présents : 36  
Nombre de procurations : 4  
Votes pour : 40  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**ETAIENT PRESENTS :** VANDERSTRAETEN François, SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), ARNAUD Véronique, CANTEGRIL Jean-Marc (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, MARTINEZ Rolande, ROUMAT Guy (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfaj), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou) ,

**ETAIENT ABSENTS :** SUPERY Jean-Marc (Le Mas d' Azil)

**ETAIENT EXCUSES:** CAMPS Frédéric (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), PANIFOUS Laurent, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEDIEU Alain, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BOY Francis (Saint-Ybars), FALLICO Gaétano (Thouars sur Arize)

**PROCURATIONS:** CAMPS Frédéric à DUFOSSE Dominique, BAZY Jean-Marc à BERDOU Raymond, COUSTURE Eliane à ARNAUD Véronique, DEDIEU Alain à COURNEIL Jean-Claude,

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** VANDERSTRAETEN François

**Délibération n° 2023-81 Mise en ligne à la date du retour du visa**

**Objet : : Objet : Validation de 8 nouveaux Périmètres Délimités des Abords**

Monsieur le Président indique à l'assemblée que le bureau d'étude Cittanova a restitué le 8 juin dernier les propositions de Périmètres Délimités des Abords concernant les communes de Daumazan sur Arizer, Fornex, Le Mas-d'Azil (un PDA en centre-bourg, un PDA zone grotte MHC), Lézat sur Lèze, Pailhès, Sabarat et de Saint-Ybars.

Il explique que suite aux différents échanges avec les maires et le prestataire, Madame MARQUEZ l'Architecte des Bâtiments de France, a donné un avis favorable aux propositions de PDA.

Il rappelle que la Communauté de Communes est compétente en matière de planification et qu'il s'agit, à ce titre, de prendre une délibération afin d'acter l'accord sur les huit propositions de PDA.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de délibérer pour acter l'accord sur les propositions de Périmètres Délimités des Abords concernant les communes de Daumazan sur Arize, Fornex, Le Mas-d'Azil (un PDA en centre-bourg, un PDA zone grotte MHC), Lézat sur Lèze, Pailhès, Sabarat et de Saint-Ybars.

Le conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré :

- prend acte de l'accord sur les propositions de Périmètres Délimités des Abords concernant les communes de Daumazan sur Arize, Fornex, Le Mas-d'Azil (un PDA en centre-bourg, un PDA zone grotte MHC), Lézat sur Lèze, Pailhès, Sabarat et de Saint-Ybars.-
- autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
VANDRESTRÆTEN François

Le Président,  
COURNEIL Jean-Claude